

**Lancement des premières « rencontres de la connaissance  
du territoire cantalien »**  
**Intervention de Mme le Préfet**  
*Jeudi 4 juillet 2019*

*Sous réserve de leur présence effective :*

Mesdames et Messieurs les présidents d'EPCI, maires et élus

Mesdames et messieurs les directeur et chefs de services,

Mesdames et messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir ici à la préfecture, avec l'équipe de la DDT, pour ces premières rencontres de la connaissance du territoire cantalien. Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation à cette séance d'information et d'échange.

L'objectif de ces rencontres est de diffuser auprès des acteurs locaux les études réalisées par les services de l'État. Il nous est en effet apparu utile que les travaux réalisés par l'État sur des sujets essentiels pour l'aménagement et l'attractivité du territoire, puissent être partagés avec vous tous, collectivités, bailleurs, partenaires de l'État. Ils vous permettront sans aucun doute d'affiner votre connaissance du Cantal, en disposant d'un substrat technique étoffé, pour décliner au plus près des réalités les actions de développement à mettre en œuvre.

Les présentations réalisées par les services de l'État seront complétées aujourd'hui par l'intervention de deux universitaires, M. LEE enseignant-chercheur à l'université de l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux, et M. et CHERY, responsable de l'équipe « sol » de ladite Ecole, que je remercie pour leur présence. Ils nous permettront d'élargir notre champ de connaissance et de varier les angles d'approche sur les questions de consommation d'espace.

Nous avons choisi pour cette première édition la thématique du logement, considérant que la qualité de l'offre de logement est un élément clé de l'attractivité

du territoire.

Il s'agit ainsi d'une politique prioritaire pour l'État et pour ses partenaires locaux. La loi ELAN promulguée le 27 novembre dernier donne ainsi de nouveaux outils pour faciliter la construction et la rénovation du parc bâti, redonner la nécessaire confiance aux acteurs de l'aménagement et du bâtiment et accompagner une société en mouvement en luttant contre les fractures territoriales.

Pour ce qui concerne le Cantal, la politique du logement dans les stratégies locales d'aménagement du territoire nous semble devoir être plus particulièrement appréhendée sous deux angles :

- d'une part la prise en compte du logement vacant, avec un taux de vacance relativement élevé dans le département,
- d'autre part la gestion économe de l'espace, et tout particulièrement des terres agricoles, dans un département qui bénéficie également d'un patrimoine naturel et historique remarquable, avec un Parc Naturel Régional, un Grand Site de France et plusieurs sites classés.

Ce sont les axes de travail que nous avons retenus pour cette après-midi de réflexions avec vous.

Cette réflexion est à replacer dans la perspective de la situation démographique de long terme relativement difficile que connaît le Cantal. Les acteurs publics conjuguent aujourd'hui leurs efforts pour accueillir de nouvelles populations ou les maintenir sur le territoire. Cette problématique immédiate du « défi démographique » et donc de l'attractivité du territoire pose, notamment la question essentielle de la qualité de l'offre en logements présente sur notre territoire, pour maintenir des habitants, et attirer de nouvelles populations.

La politique menée pour améliorer l'offre de logement doit aussi intégrer la notion

de préservation des paysages et des espaces naturels, un autre axe fort de la politique d'attractivité du département. Cette ambition s'inscrit d'ailleurs pleinement dans les enjeux du plan national biodiversité adopté il y a un an, le 4 juillet 2018, qui fait de la consommation de l'espace un axe de travail prioritaire.

Mesdames, Messieurs, je ne serai pas plus longue pour cette introduction. Je vais maintenant laisser la place aux présentations et aux échanges, en vous souhaitant de trouver un plein intérêt à ce partage d'information organisé par l'État dans un double objectif de proximité avec les acteurs locaux, et d'efficacité des actions que nous portons au service du Cantal.